Lettre d'information municipale de Champs sur Tarentaine-Marchal

Sur le CHAMPS...

août 2024

Commune touristique

TERRITOIRE VÉLO

Station Verte

cantal.com auvergne

Pierrette Tissandier :
une centenaire de plus sur la commune

En moins de 5 ans, la commune a honoré son 5ème centenaire en début d'année. Née le 29 avril 1924, c'est Pierrette TISSANDIER, l'épouse de l'ancien « marchand de vins » qui a eu ce privilège. Le maire, accompagné d'autres élus, lui a rendu visite, en présence de ses enfants.

Une rencontre riche en témoignages et en échanges, d'autant qu'elle est encore très en forme.

Son secret ? un petit verre de rouge à chaque repas… évidemment !

Relance Conseil Municipal des Jeunes ?

Le mercredi 28 février, la municipalité a invité les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes à une rencontre afin de faire le point sur leurs attentes et leurs projets.

Même si rien n'a été validé concrètement, ce jour-là,
les élus ainsi que les services de la mairie restent à leur disposition

FACEBOOK

Le nombre de membres à ce jour est de 880.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à votre commune.

Alors n'hésitez pas, Inscrivez-vous!

Devenez membre!

PISCINE MUNICIPALE

La piscine reprend ses horaires d'été à
compter du 8 juillet jusqu'au 31 août 2024 :
du lundi au samedi de **10h à 12h** et de **15h à 19h,**
le dimanche de **15h à 19h**

SPOR Richard en assure la surveillance
04.71.78.70.71
Cours d'aquagym et cours de natation :
s'adresser au Maître nageur.

MINI GOLF

Location à la Piscine

COLLECTE DE SANG

La prochaine collecte de sang aura lieu

lundi 14 octobre 2024

Salle Henri Moins de 16h à 19h

à Champs-sur-Tarentaine

Etat civil

État-civil du 1er janvier 2023 au 30 juin 2024

Bienvenue

Félicitations

Ils nous ont quittés

Albert TOURNADRE à Ussel (19) le 27 Mars 2024
Irène AURIEL née MALGUID à Ussel (19) le 30 Avril 2024
Brigitte CHAUMEIL à Clermont-Ferrand (63) le 4 Mai 2024
Yvon DANVEZET à Clermont-Ferrand (63) le 7 Mai 2024
Philippe CHENU à Avignon (84) le 8 Mai 2024
Albertine LUCET née LETOURNEAU à Champs sur Tarentaine-Marchal (15) le 4 juin 2024
Andrée CHAUDAGNE née BOISSIER à ISSOIRE (63) le 6 juin 2024

Le conseil municipal présente ses plus sincères condoléances aux familles et proches

Bienvenue à toutes les nouvelles familles,

commerçant, artisans.

Vous découvrirez que votre village organise plusieurs activités au cours de l'année.

Si vous souhaitez vous impliquer, il y a plusieurs Associations et comités.

Bienvenue à vous nouveaux Champsois, Champsoises

La vie de la commune

Infos pratiques

Photocopies:

Noir A4 recto……0.20 €

Noir A4 recto verso ……0.30 €

Noir A3 recto ……0.40 €

Noir A3 recto verso ……0.50 €

Couleur A4……1.00 €

Couleur A3……1.80 €

Couleur A4 (pour les associations et l'école) ……0.20 €

Couleur A3 (pour les associations et l'école)……0.40 €

Fax:

Fax……0.50 €

Réception de fax ……0.30 €

Plastification de documents:

Document A4……0.30 €

Document A3……0.50 €

Location des salles

Salle des Fêtes de Champs sur Tarentaine

(Tarif du samedi 9h au lundi 9h)

Personnes de la commune……100 €

Personnes extérieures à la commune……150 €

Salle des Fêtes de Marchal

(Tarif du samedi 9h au lundi 9h)

Personnes de la commune……100 €

Personnes extérieures à la commune……150 €

Salle polyvalente H. MOINS

(Tarif à la journée)

Personnes de la commune……152 €

Personnes extérieures à la commune……229 €

Commerçants……457 €

Cimetières

Concession 4 places……200 €

Concession 2 places ……110 €

Colombarium ……400 €
pour une durée de 30 ans

Droits de Place pour marché

Petit étal …… 1€50

Grand étal …… 3€00

Site internet: www.champs-marchal.org **Email:** contact@champs-marchal.org **Facebook:** Champs sur Tarentaine Marchal

Nos services publics

Secrétariat de Mairie de Champs sur Tarentaine
contact @champs-marchal.org
04.71.78.72.75

Heures d'ouverture
lundi - mercredi - samedi
9h00 à 12h00
mardi - jeudi – vendredi
9h00 à 12h00
13h30 à 17h30

Secrétariat de Mairie de Marchal
04.71.78.71.82

Heures d'ouverture
lundi
14h00 à 16h00

Service Animation Tourisme de Champs sur Tarentaine
04.71.78.79.74

Heures d'ouverture
lundi - mardi - mercredi - jeudi
9h00 à 12h00
14h00 à 18h00

Syndicat des eaux de la Haute Artense
eau.hauteartense@orange.fr
au 1er étage de la mairie
04 71 69 03 92

Heures d'ouverture
lundi – vendredi
9h00 à 12h00
13h30 à 17h30

Pour tous problèmes ou questions techniques
Astreintes 24/24

06.85.02.49.69

Nos services publics

Permanence à la Mairie

Conseiller agricole
Jeudi 9h00 à 12h00

Mission locale des Hautes Terres
4eme mardi du mois
9h30 à 12h00

Assistante sociale départementale
04.71.78.04.74
mardi 9h00 à 12h00

Médiathèque Léon Gerbe bibliothèque
bibliothèque.champs@wanadoo.fr
04.71.78.79.84

Heures d'ouverture

lundi		13h30 à 18h00
mardi	9h00 à 12h00	13h30 à 17h00
mercredi	10h00 à 12h00	14h00 à 17h00
jeudi	9h00 à 12h30	
vendredi		13h30 à 17h30
samedi	9h00 à 12h00	

Equipe des agents techniques

L'équipe des services techniques s'est temporairement renforcée et compte à ce jour 8 agents.

Marcel, Stéphane, David, Philippe, Lola, Jivan, Rémi et Guéwen forment des équipes de travail pour effectuer des tâches aussi diverses que peuvent proposer l'entretien et la surveillance d'une commune.

- Mise en service et gestion de la piscine, du camping et de leurs parcs.
- Accompagnement des différentes associations dans leurs manifestations.
- Entretien et petites repartions des logements locatifs.
- Suivi et entretien des abords végétalisés.
- Tailles d'arbres et broyage branches.
- Service de ramassage des déchets verts.
- Permanence à la plate-forme de tri du Gondier.
- Petites maçonneries.
- Entretien cimetière.

Service technique, travaux

.

Taille et broyage février 2024

Intervention sur réseau assainissement mars 2024

Collecte bâches agricoles avril 2024

Vue aérienne du camping automne 2023

Nouveau matériel / Investissement

- Fourgon TRAFFIC 3 places.
- Tondeuse frontale et bac de ramassage.
- Débroussailleuse.
- Rampes de chargement.
- Caisse à outils.

Fourgon Trafic

Tondeuse frontale avec bac

Service technique, travaux

Entretien espaces verts, bacs à fleurs, parterres

Comme tout le monde, nous avons été surpris par la vitesse de pousse de la végétation en cette période arrosée. Nous essayons de reprendre au mieux la gestion et l'entretien des espaces.

Côté fleurs et plantes, nous ne souhaitons pas augmenter les espaces à entretenir mais simplement réorganiser les points à fleurir dans les centres bourgs, les cités et les villages.
L'appel est donc lancé à toute personne souhaitant s'impliquer dans l'entretien des bacs à fleurs et des petits espaces de fleurissement près de chez eux…

Voierie 2023 et 2024

Travaux de voierie 2023 : Puy Durant, Haute Roche, Chaussidère, Accès arrière salle polyvalente, Correction dalles sur ruisseau devant médiathèque, Le Jagounet, Vauzelles, L'Ecureuil, Le Colombier bas.
Les travaux de chaussées seront effectués par RMCL courant juin et juillet.

Travaux de voierie 2024 : L'appel d'offres des travaux pour 2024 sont parus dans les journaux.

Les résultats des appels d'offres seront clos le 5 juillet… à suivre.

Déchets verts, tri

La gestion de nos déchets passe par le respect de l'environnement et des gestes citoyens. Pour un meilleur recyclage, le tri doit s'effectuer à la « source » : chez soi ! Nos petites poubelles sélectives personnelles doivent nous inciter à trier chez nous.

Des points de tri sélectif pour les principaux déchets sont proposés dans la commune ainsi que dans certains villages. Les cartons d'emballage bruns doivent être amenés à la déchetterie du ruisseau perdu.

Service technique, travaux

Le ramassage des déchets verts (tonte, tailles des petites haies) se font désormais les **1ers et 3èmes lundis** de chaque mois. Il est rappelé de ne pas utiliser des sacs jetables, mais plutôt un contenant plus résistant avec 2 poignées pour la manutention. Les anciennes vieilles poubelles noires rondes ou sont un bon exemple pour mettre vos déchets verts.

Merci de limiter le poids à 20 kg maxi ! Les déchets alimentaires de cuisine peuvent être compostés chez soi dans un coin du jardin, au même titre que les résidus de tonte… Ils fermenteront sans odeurs et formeront un compost pour le jardin.

STEP assainissement

Marchal : Les travaux de défrichage et de débroussaillage sont enfin terminés. Place à présent à l'implantation et aux phases de terrassement.

Champs : Une étude et projet de financement sont engagés pour effectuer des travaux d'assainissement sur 3 zones dans un 1er temps :

Assainissement et gestion des eaux pluviales du VVF
Réhabilitation de l'ancienne partie rues des écoles vers route des lacs
Assainissement et séparatif secteur cité des acacias

Maison de la chasse

Une subvention de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux a été attribuée pour aider au financement du projet. Le permis de construire est attribué, les travaux d'implantation et de terrassement ne sauraient tarder…

Pylône relai téléphonique du Radji

Le pylône du Radji supportera une antenne relai Orange qui sera bientôt fonctionnelle pour une meilleure couverture téléphonique sur la vallée d'Embort.

Travaux remise en état maison Les Vergnes

Les travaux autour et dans la maison ont mobilisé les compétences de plusieurs de nos agents pendant 2 mois :

- Abattage et taille d'arbres autour de la maison, remise en état des abords…
- Réfection, nettoyage et lavage toiture…
- Réfections électriques et sanitaires
- Peintures / Papier peint / Isolation dressing / petites finitions intérieures…

Parc de la piscine, jeux enfants

Le parc de la piscine compte désormais de nouveaux jeux.
Une société de contrôle pour la sécurité viendra les vérifier début juillet.

Eclairage public

EIFFAGE a effectué des réparations et des changements sur certains lampadaires défectueux ou accidentés.
Des ampoules ont été changées par des leds basse consommation.

Pour diminuer la consommation électrique de l'éclairage public, un devis a été demandé pour programmer les horaires d'allumage sur la commune comme suit :

ALLUMAGE à **6H00** et ARRET à **0H00** toute l'année.
Les abords de la salle polyvalente à CHAMPS, secteur piscine vers camping ainsi que l'accès à la salle des fêtes de MARCHAL resteront éclairés jusqu'à **1H00.**

Etude hydraulique en vue de la renaturation du ruisseau de Montirin

Une étude hydraulique en vue de la renaturation du ruisseau de Montirin est en cours sous la maîtrise d'ouvrage de la communauté de Commune Sumène Artense Communauté via la compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations). Cette étude permettra de définir un programme d'actions pour la restauration et la fonctionnalité de ce ruisseau et de répondre aux craintes locales vis à vis des inondations potentielles dans le bourg de Champs sur Tarentaine en proposant des aménagements du ruisseau à l'amont du bourg pour limiter les risques et en aval principalement en amont de la confluence avec la Tarentaine. Un groupement de bureaux d'étude (SOMIVAL avec AQUABIO et ELLIPSE pour les relevés géomètres) a été retenu pour cette étude pour une durée 2024-2025. Leurs techniciens seront sur cette période susceptibles de rencontrer les riverains. Cette étude est cofinancée par Sumène Artense communauté, par l'Agence de l'eau Adour Garonne, le Conseil Départemental du Cantal et par la Fédération de pêche du Cantal

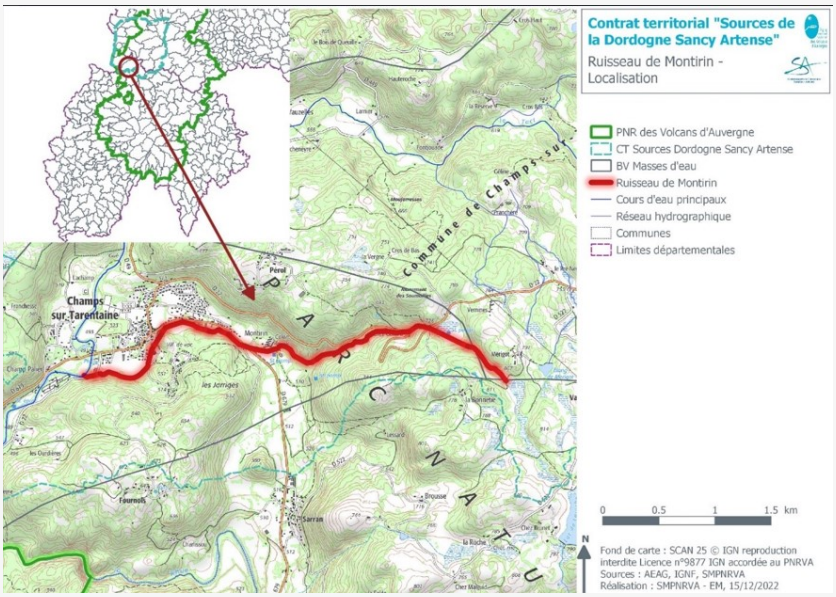

Carte étude ruisseau

Inondation Champs

Avis à la population

Les huiles de vidange ne peuvent plus être collectées par la commune, depuis le 1er août 2022.

Elles doivent être apportées à la déchetterie.

Alors pour la faune et la flore

Merci de respecter

Déchetterie

Zone industrielle du ruisseau perdu (route de Madic), 19110 Bort les Orgues :
Heures d'ouvertures: Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Fermé le jeudi, dimanche et jours fériés Tel 07.63.70.95.37

Déchets verts

La commune continue de proposer un service supplémentaire aux habitants du bourg de Champs:
le ramassage ***des déchets verts*** **le LUNDI après-midi**. Nous vous demandons de ne plus utiliser de sacs plastiques jetables, mais de bien vouloir utiliser un sac réutilisable muni de 2 anses.
Merci de ne pas mettre de sac trop lourds car ils ne peuvent pas alors être versés dans la benne.
Les sacs une fois vidés sont laissés sur place après le ramassage.
Les plastiques, pots de fleurs ou autres ne peuvent être ramassés lors de ce ramassage.

Ramassage des encombrants

: Plastique (sauf mobilier)
: Bois palettes, planches (sauf mobilier)
: Electroménager
: Mobilier bois plastique ferraille
: Ferraille

S'inscrire au secrétariat de la mairie avant le 2024

Rappel : le brûlage des déchets verts à l'air libre est INTERDIT

Le préfet du Cantal tient à rappeler que le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit, tout comme celui des déchets ménagers. Cette interdiction concerne les particuliers, entreprises et collectivités territoriales, susceptibles de produire des déchets verts :

- l'herbe après une tonte de pelouse
- les feuilles mortes
- les résidus d'élagage
- les résidus de taille de haies et arbustes
- les résidus de débroussaillage
- les épluchures de fruits et légumes.

Au-delà des troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que les risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet en effet de nombreux polluants en quantité importantes, dont les particules qui véhiculent des composés toxiques et cancérigènes. En cas de non-respect de cette interdiction, **une contravention de 450€** peut être appliquée (article 131-13 du code pénal).

Des dérogations peuvent être accordées par le préfet sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du conseil Départemental de l'environnement et des risquent sanitaire et technologiques, ainsi que pour le brûlage des déchets agricoles, qui peut être autorisé pour des raisons agronomiques ou sanitaires.

Que faire de ses déchets verts?

Il est possible :

* Soit de les déposer en déchetterie, si celle dont vous relevez est ouverte (se renseigner au préalable auprès de votre commune ou communauté de communes).
* Soit de les valoriser en utilisant des pratiques simples et peu coûteuses, notamment le compostage et le paillage.

Pour le compostage, la tonte de pelouse et le feuillage peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes. Cela permet de produire directement dans son jardin un engrais naturel et de qualité.

Pour le paillage, feuilles mortes, brindilles et branches coupées en morceaux ou broyées, résidus de jardin peuvent être déposés au pied des plantes et arbustes. Cela permet de nourrir et de conserver l'humidité des sols, de protéger du gel les végétaux fragiles et évite la pousse des mauvaises herbes.

Plus d'informations sur le guide du compostage et du paillage de l'ADEME :

https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-compostage-et-paillage.pdf

L'école

Faites vos jeux !!!

Cette année fut une année sur le thème des jeux olympiques à l'école de Champs. Que ce soit dans les différentes rencontres sportives ou lors des TAP, les élèves ont pu découvrir l'esprit olympique et l'art au travers du sport. Le point d'orgue fut la réception de la micro-folie organisée par Adeline Giacco de la communauté de communes. Durant une semaine, toutes les classes ont découvert le musée virtuel en lien avec l'art du sport et de l'olympisme et réaliser des créations plastiques en classe mais aussi lors des TAP avec Tatiana. A la maternelle, la fin d'année fut l'occasion de remettre des médailles d'or fabriquées par les élèves pour l'occasion.

L'école

Les grands ont aussi pu participer à diverses rencontres sportives avec le traditionnel CROSS pour lequel nos élèves font de belles places mais aussi avec Romain Cardante de la communauté de communes, une rencontre multi-sports et une journée découverte de l'escalade. Cette année, les élèves de CM1 CM2 ont profité de la base nautique de Lastioulles avec une journée catamaran et une journée canoé.

L'école

Enfin, avec Franck et Francis Humbert, les classes de CP CE et CM ont pu découvrir d'où vient l'eau du robinet à Champs. Nous sommes montés au site du Saillant et avec l'aide de Mr Ferrié et des techniciens de l'eau, nous avons découvert le captage et comment l'eau est acheminée jusqu'à l'école. C'était très impressionnant.

L'école

Cette année s'achève et nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous permettent de faire vivre l'école tout particulièrement l'association des parents d'élèves qui financent nos sorties mais aussi la mairie avec Franck et l'organisation des TAP, Tatiana, Martine, Michelle qui enrichissent culturellement nos élèves. Merci à la communauté de communes pour les diverses actions culturelles, les artistes en résidence, les spectacles, C'émouvoir. Merci aux parents pour leur implication et à toutes les personnes qui nous aident au quotidien lors des sorties Dominique, Astrid cette année Julie notre service civique et sans oublier notre fée Christine, soutien sans faille.

L'année prochaine, l'école comptera 46 élèves et nous essaierons de rendre cette année aussi riche que celle qui vient de passer. Nous aurons de nouveau un artiste en résidence qui travaillera avec les élèves de la maternelle au CM2. Les classes de CP au CM2 organiseront un voyage scolaire de plusieurs jours et nous espérons produire un spectacle en fin d'année.

On dit au revoir aux CM2 et de bien continuer leur route au collège.

L'école

Les classes de maternelle et de CP CE1 CE2 ont fait une journée au zoo du Reynoux à côté de Limoges. Ils ont pu voir de nombreux animaux et faire deux animations dont un jeu de piste. Ils sont aussi allés à la rencontre de nos pompiers en visitant la caserne. Ces derniers avaient très bien préparé ces visites et les élèves ont pu découvrir le matériel, les camions et les notions importantes pour aider des victimes.

Yokaï Judo Club : nouvelle association sportive sur la commune

Le «Yokaï Judo Club» (YJC), club de judo itinérant dont le but est de promouvoir et de développer la pratique du judo sur le territoire, en particulier auprès des jeunes, a lancé ses activités sur la commune en septembre dernier. Une vingtaine d'enfants de Champs-Marchal mais aussi de communes voisines y sont déjà inscrits.

Afin de pérenniser cette nouvelle activité sur la commune, une convention a été signé, entre la municipalité, le club et la Fédération Française de Judo.

Celle-ci a permis au YJC, dans le cadre de « opération 1000 Dojos », d'être doté de tapis qui vont, notamment, aider à l'organisation d'un stage de judo qui va réunir une cinquantaine de jeunes (environ la moitié extérieure au département),
cet été, du 15 au 19 juillet 2024, en présence de deux athlètes de haut niveau.

Renseignements et inscriptions pour la saison 2024-2025 au 06.31.06.53.87.

En voiture avec Atchoum

Sumène Artense communauté propose une nouvelle solution de mobilité rurale sur son territoire : ATCHOUM. Il s'agit de favoriser la mobilité des personnes sans véhicule ou isolées grâce au transport solidaire en porte-à-porte, mais également de faciliter le covoiturage entre habitants.

Comment fonctionne le transport solidaire ?

Vous avez besoin de vous rendre à un endroit (courses, rendez-vous médical, visite de famille, ...) ? Vous pouvez faire une demande de trajet aller-retour par téléphone au 0806 110 444 (coût d'un appel local, service d'appel gratuit) ou via leur site internet : « www.atchoum.eu ». ATCHOUM s'occupe ensuite de mettre en relation conducteurs solidaires et passagers non-véhiculées ou isolés. Le trajet, payant pour le passager, permet d'indemniser le conducteur.

Les agents de l'Espace France Services à YDES (4 rue du Docteur Basset) vous donnent aussi tous les renseignements nécessaires.

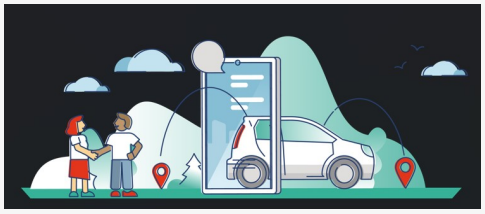

Le festival C'mouvoir a fêté ses 10 ans !

Les 5, 6, et 7 juillet dernier, autour du bar Le P'tit Zingue une programmation exceptionnelle s'est déployée sur le village festival : concerts, lectures, ateliers artistiques, espaces d'expositions, jeux pour petits et grands, spectacles, marché d'artisanat d'art…

Cet évènement est organisé par Sumène Artense communauté, en partenariat avec l'association l'Oasis d'à côté et la municipalité de Champs-sur-Tarentaine-Marchal.

Ateliers de formation au compostage

Les services techniques de Sumène Artense communauté organisent une fois par mois des ateliers sur le compostage, gratuits et ouverts à tous, le samedi de 10 h à 11 h à Saignes (au 21 rue du Calalet). Ces ateliers permettre d'apprendre les bonnes pratiques pour composter ses biodéchets et obtenir toutes les réponses que l'on se pose à ce sujet. Les prochaines dates à venir sont les samedi 3 août, 7 septembre, 5 octobre, 9 novembre et 7 décembre. Inscriptions et infos au 04 71 40 62 66 ou contact@sumene-artense.com

La Micro-folie a fait escale à l'école de Champs-sur-tarentaine-Marchal

La Micro-Folie Sumène Artense s'est installée dans la salle des fêtes de Champs-sur-Tarentaine-Marchal du 4 au 7 juin derniers. Véritable musée numérique et interactif, l'ensemble des élèves ont pu découvrir ce nouvel équipement grâce aux interventions d'une médiatrice culturelle de Sumène Artense communauté. La thématique des jeux olympiques a été l'occasion pour les plus grands d'explorer les collections des plus grands musées nationaux. Les plus petits ont quant à eux été sensibilisés à des œuvres incontournables à travers l'album « Le loup qui enquêtait au musée ».

Cet évènement s'est clôturé avec une ouverture aux parents pour venir visiter l'exposition des travaux artistiques réalisés durant toute l'année par les enfants de l'école de Champs, ainsi que les travaux réalisés durant cette période avec la Micro-Folie.

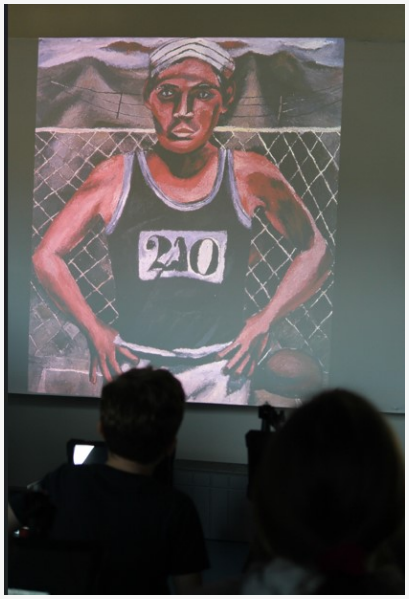

Sumène Artense communauté soutien le Marchal fest' et le Carrefour du blues

Dans le cadre d' un nouvel appel à projet mis en place au printemps dernier, Sumène Artense communauté soutien deux évènements sur la commune de Champs-sur-tarentaine-Marchal : le Carrefour du blues (qui a eu lieu le 9 juin dernier) et la 7ème édition du Marchal Fest' (initialement prévue le 15 juin et reportée au 7 septembre du fait de la météo). Sumène Artense communauté participe au financement des prestations techniques (matériel son et lumière et mise à disposition de matériel). L'objectif est d'encourager la dynamique locale et d'accompagner la professionnalisation des actions culturelles associatives au profit du public de Sumène Artense.

Nouveau : collecte des piles en mairie avec Batribox

Venez déposer vos piles usagées dans la boîte Batribox prévue à cet effet en mairie ou au niveau des colonnes de tri de Sumène Artense. Vous pouvez également récupérer en mairie une Mini-Batribox pour trier et stocker à la maison avant de les déposer en mairie. En moyenne, 106 piles et batteries se cachent dans une habitation et parmi elles, 12% sont usagées et attendent d'être recyclées. Elles ne doivent surtout pas être jetées dans les ordures ménagères, alors adoptez le bon geste de tri !

Accueil de loisirs intercommunal : un point d'accueil à Champs-sur-Tarentaine-Marchal

Ouvert depuis février 2024, l'accueil de loisirs intercommunal situé à Ydes a accueilli en moyenne 50 à 70 enfants par jour, un taux de fréquentation optimal pour une capacité d'accueil de 70 enfants.

Champs-sur-Tarentaine-Marchal bénéficie d'un point d'accueil ouvert le matin et le soir situé à la salle des jeunes qui permet de faciliter l'accès à l'accueil de loisirs intercommunal situé à Ydes. Les parents peuvent en effet déposer leurs enfants de 7h15 à 8h45 à Champs, les enfants prennent ensuite la navette en direction d'Ydes. Les parents peuvent ensuite les récupérer à ce même point d'accueil de 17h30 à 18h30 (ou les récupérer directement à Ydes le soir). Ces temps d'accueil sont encadrés par un animateur de l'accueil de loisirs.

Nouveau Point d'Apport Volontaire

Venez déposer votre tri (emballages plastiques/métal/cartons, verre et papier) dans les nouvelles colonnes qui ont été posées par la communauté de communes en face de la salle des fêtes du bourg.

Retrouvez la localisation de l'ensemble des points de collecte ainsi que les consignes de tri sur l'application « Le guide du tri ».

En 2024… quelques animations…

Passées

- Galette des agents (17 janvier)
- « Hibernarock » (9 mars)
- Collecte de sang avec les pompiers (29 mars)
- Journées Européennes des Métiers de l'Artisanat (du 2 au 6 avril)
- 10èmes « Rencontres autour des plantes » (19 mai)
- Accueil de la « micro-Folies » (du 3 au 7 juin)
- Carrefour du blues (9 juin)

@ venir

- **Festival « C'Mouvoir » (du 5 au 7 juillet)**
- **Cantal Tour Sport à Lastioulles (9 juillet)**
- **Fête du 14 juillet (du 11 au 14 juillet)**
- **Stage de judo (du 15 au 19 juillet)**
- **Fête du Radji (21 juillet)**
- **Fête du livre et Marché Artisanal d'Art (4 août)**
- **Fête de Marchal (14 et 15 août)**
- **Fête d'Embort (19 août)**
- **Sans oublier les « Marchés de Pays » tous les samedis de l'été…**
- **« Marchal Fest' » (7 septembre)**
- **Fête de la moule (14 septembre)**
- **Fête de la st Rémy (28 et 29 septembre)**

La pompe aux grattons d'Auvergne

Ingrédients

500 g de farine
400 g de grattons
200 g de beurre (on peut aussi mettre 1/3 de saindoux)
3 œufs entiers
20 g de levure de boulanger
10 g de sel.
10 cl de lait
10 g de sucre en poudre.

Préparation

Mélanger progressivement farine, œufs entiers, beurre et éventuellement saindoux, sel,levure, lait, et sucre, bien mélanger et pétrir pour obtenir une boule de pâte non collante, malléable qui se décolle bien du récipient.

Laisser reposer la pâte 1 h.

Dans cette pâte, ajouter les grattons et re-malaxer, puis couvrir le mélange avec un torchon environ 2 heures à plus de 20° sans courants d'air.

Préchauffer le four à environ 200°.

Sur une plaque, poser une feuille de papier cuisson qui sera beurrée ou enduit de saindoux, verser le mélange en attente sur cette feuille et former une boule avec une spatule ou fourchette, dorer éventuellement avec un jaune d'œuf dilué à l'eau.

Mettre la plaque dans le four chaud, pour environ 40 mn de cuisson.

Servir chaud, tiède et même froid en entrée ou accompagné d'un blanc sec de Saint-Pourçain, par exemple, en apéritif, comme la coutume est un peu revenue dans le Bourbonnais, de nos jours.

Croyances, superstition.

Quand, à un repas, un des convives tourne son pain à l'envers, les voisins se hâtent de planter dans le morceau leur fourchette ou leur couteau.

Aussitôt que le propriétaire du pain s'en aperçoit, il remet le pain sur le bon coté, mais il doit payer autant de bouteilles de vin qu'il y a de couteaux ou de fourchettes enfoncées dans le pain.

Petit Abécédaire du langage Auvergnat.

Anche : Robinet ou cannelle qu'on place à une cuve ou un tonneau, acheter ou vendre du vin à l'anche, c'est à dire dans la cuve, avant la mise en tonneaux.

Agourer : S'accroupir, s'acagnarder, s'asseoir sur les talons : « *cette femme est toujours à **S'agourer** prés du feu* »

Autres deux, autres trois : pour deux, trois autres" *j'ai perdu mes plumes, donnez m'en **autres deux***"

Balier: balayer, nettoyer avec un balai.

Bechiller : Manger à petites bouchées, par petits morceaux.

BEL ÉTÉ

Conception de la lettre d'information par la commission de communication et impression par la Mairie